

Pratiquer le doublage et la voix off

RS7350 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	134, 323
Formacode(s)	45022, 46254
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/10/2025
Date d'échéance	27/10/2028

Certificateur(s)

ASSOCIATION VAGABOND · SIRET : 43359574100029

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LA VAGABONDE	94790014800018	Former et organiser l'évaluation
LE MAGASIN	43293040200016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification a pour objectif de confirmer l'acquisition des compétences nécessaires et complémentaires du titre " PRATIQUER LE DOUBLAGE ET LA VOIX OFF ".

Elle apporte à plusieurs professionnels Comédiens ou Acteurs, des compétences en matière de pratique du doublage ou de la voix off, activité complémentaire de ces intermittents du spectacle.

Cette certification leur permet également de développer leur champ d'employabilité pour répondre aux besoins variés du marché.

Cette certification contribue ainsi à la professionnalisation, à la montée en compétences et au maintien dans l'emploi des publics cibles cités ci-dessus.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Effectuer un placement vocal adapté (distance, orientation, intensité) en interaction avec l'ingénieur du son, en studio ou en home studio, afin de garantir une prise de son optimale et exploitable, en doublage ou voix off.

Réaliser l'interprétation en voix off d'un texte, en s'appuyant sur les repères temporels (time-code, indications de rythme, V.I-version internationale) qu'il soit au format bande rythmo ou numérique, afin d'assurer une synchronisation fluide avec l'image ou la bande sonore.

Interpréter un texte doublé en respectant les contraintes de synchronisme labial, de rythme et de respiration, en interaction avec un directeur artistique et à partir d'une bande rythmo ou d'un logiciel de doublage, afin d'assurer la cohérence entre voix et image.

Assurer l'interprétation vocale d'un texte en voix off ou en doublage, en intégrant les spécificités du genre, du ton, du public cible et des intentions éditoriales, en étroite collaboration avec un directeur artistique, afin de garantir une transmission émotionnelle précise et cohérente.

Produire des sons vocaux correspondant à des actions physiques (efforts, cris, respirations, courses, combats) en maintenant la continuité vocale d'un personnage ou d'un récit sur plusieurs scènes, afin de renforcer la crédibilité et la cohérence de l'interprétation.

Maintenir un niveau de concentration élevé et une implication physique constante lors de sessions d'enregistrement, en studio ou à distance, afin de garantir la qualité et la régularité de la prestation dans des conditions parfois fragmentées.

Pratiquer une veille des évolutions du secteur (voix synthétiques, IA générative, droit à la voix, formats émergents) afin de préserver ses droits, sa singularité artistique et sa capacité d'adaptation.

Construire une signature vocale cohérente avec les attentes éditoriales et artistiques, en explorant les registres, les timbres et les intentions, afin de se positionner de manière singulière sur le marché professionnel.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Artiste-interprète professionnel ayant déjà une expérience de l'image, de la scène et/ou du micro.

Artiste-interprète en cours de formation d'art dramatique.

Pour s'inscrire à la formation et aux épreuves de certification, les candidats devront envoyer, par mail, un cv justifiant de leur expérience.

A réception de ce mail, la responsable des formations prendra un rendez-vous (en présentiel) avec le postulant, afin de définir ses besoins et objectifs et de valider son éligibilité.

Cette certification est accessible aux personnes souhaitant s'initier ou se perfectionner aux techniques du doublage et de la voix off.

Pour accéder à la certification « PRATIQUER LE DOUBLAGE ET LA VOIX OFF » les candidats doivent être :

- Comédien
- Musicien
- Chanteur
- Animateur radios
- Journalistes

Elle peut concerner également les personnes en reconversion professionnelle (justifiant d'une pratique « amateur » antérieure et/ou d'une formation d'artiste-interprète en cours au minimum).

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Seuls les candidats inscrits dans le parcours de formation menant à la certification peuvent se présenter aux épreuves d'évaluation en vue de l'obtention de la certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est obligatoirement composé de trois personnes, des professionnels possédant une expérience significative, d'au moins 2 ans, dans la spécialité visée par la certification

: deux professionnel(le)s extérieur(e)s au centre et un membre de l'Association VAGABOND.

En l'espèce les critères sont les suivants :

- Être Directeur Artistique en doublage et / ou voix off
- Être artiste-interprète en doublage et / ou voix off
- Être responsable du doublage et / ou voix off dans un studio d'enregistrement ou pour un client (chaines).

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucun lien personnel avec le candidat.

Base légale

Date de décision	27/10/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/10/2028
Date de dernière délivrance possible	26/04/2029

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS6474

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.lemagasin.org/pratique-doublage-voix-off>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7350/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	3
Régions couvertes	1
Prix indicatif	4 508 €
Durée	86 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	38
Parcours menés à terme	27
Taux d'achèvement	71 %
Période	01/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	54
Montant total engagé	234 984 €
Coût moyen par dossier	4 352 €
Durée moyenne	83 h
Période	12/2025 – 09/2026
OPCO	52 %
France compétences	36 %
Reste à charge titulaire	8 %
France Travail	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.